



HAL
open science

Sinon d'hypothèse négative

Michel Charolles

► **To cite this version:**

Michel Charolles. Sinon d'hypothèse négative. A.Auchlin, M.Burger, L.Filliettaz et al. eds,. Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet, Ed. Nota Bene, pp.167-182, 2004. hal-01404540

HAL Id: hal-01404540

<https://hal.science/hal-01404540>

Submitted on 28 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAROLLES M., 2004. "Sinon d'hypothèse négative". In A.Auchlin, M.Burger, L.Fillietaz et al. eds, *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Ed. Nota Bene, 167-182.

SINON D'HYPOTHESE NEGATIVE

Michel Charolles
Université de Paris III
UMR-CNRS 8094, LATTICE - ENS Ulm

L'étude qui suit porte sur les emplois où *sinon* interpropositionnel « représente l'alternative négative d'un énoncé précédent » et signifie « si ce n'est pas le cas » (TLF). Dans ces emplois illustrés sous (1) et (2), *sinon* d'hypothèse négative (Mourin (1980), Inkova-Manzotti (2002)) commute avec *autrement*, *faute de quoi* et *sans quoi* :

(1) « *Il est bien fini le temps des litanies de doléances, précise M. Lombard, mais il n'est jamais inutile de rappeler à l'Etat qu'en matière d'aménagement du territoire les équipements doivent précéder les besoins. **Sinon** on court au drame.* »

(2) *Ce qui prouve, à mon sens, que, malgré les apparences, les totalitaristes ne sont ni tellement sûrs d'eux-mêmes ni sûrs de leur vérité, **sinon** ils n'auraient pas besoin de la défendre si âprement.*

1. Sinon d'hypothèse négative, sinon exceptifs et sinon de complémentarité

Les exemples (1) et (2) sont tirés d'un corpus de 124 extraits *Monde Diplomatique* comportant des *sinon* d'hypothèse négative. Pour sélectionner ces emplois parmi les 829 documents contenant au moins une occurrence de *sinon* dans les textes publiés par ce mensuel entre Janvier 1984 et Septembre 1998, nous nous sommes appuyé sur la présence, juste après *sinon*, d'un déterminant ou d'un pronom (personnel, démonstratif, interrogatif). Cette méthode n'étant pas parfaite, nous avons vérifié que tous les emplois sélectionnés commutaient avec *autrement* et nous avons effectué un sondage de contrôle sur 10% des attestations pour voir combien les critères retenus laissaient passer de *sinon* qui nous intéressaient. Si l'on tient compte de ce taux qui est assez faible (2/82), on peut estimer que les *sinon* d'hypothèse négative représentent entre 15 et 20% des usages de cette forme dans le corpus choisi (environ 900 formes).

Ces emplois sont à l'évidence nettement moins nombreux que ceux d'« exception hypothétique » (TLF) comme :

(3) « *A ce stade, il devient impossible de prévoir un renversement de tendance et difficile, **sinon** inutile, d'engager des actions classiques de relance.* »

où *sinon* ne commute pas avec *autrement* mais avec *si ce n'est* ou *voire* et peut être suivi, quand il est antéposé, de *du moins*, *au moins* ou *en tout cas* :

(3') *A ce stade, il devient impossible de prévoir un renversement de tendance et **sinon** inutile, du moins difficile, d'engager des actions classiques de relance.*

Dans les constructions comme (3) et (3'), *sinon* est un modifieur adjoind à un adjectif, un verbe, un adverbe ou un groupe prépositionnel et il est suivi d'une expression tête de la même catégorie que celle à laquelle il se rattache. Le rédacteur, tout en reconnaissant que le terme suivant *sinon* pourrait s'appliquer à l'état de choses considéré (d'où le *si*), récuse son usage (d'où le *non*). Dans les constructions rectificatives du type de :

(4) *Aujourd'hui, rien ne rappelle l'événement dans la gare laissée à l'abandon, **sinon** le petit hôtel des voyageurs toujours resté en activité.*

sinon introduit aussi une exception. Les emplois de ce type signalent qu'un ou plusieurs référents doivent être retirés de la portée d'une négation précédente. Ce sont les seuls dans lesquels *sinon* est suivi d'un SN déterminé et ils sont, eux aussi, peu nombreux dans le corpus étudié : nous n'avons dû en écarter qu'un seul sur ceux que nous avons sélectionnés par ce biais. Dans (4), *sinon* commute avec *sauf* et, comme celui-ci, il peut être suivi d'une *que*-phrase :

(5) *Rien n'a filtré de la réunion, **sinon que** la firme Sucre et denrées appuyait le bio-éthanol pour « son rôle dans la guerre commerciale Etats-Unis-CEE ».*

ce qui n'est pas le cas des *sinon* d'hypothèse négative.

Contrairement aux *sinon* d'hypothèse négative, les *sinon* exceptifs (hypothétiques et rectificatifs) ne sont pas des compléments de phrase, ni *a fortiori* des adverbiaux conjonctifs reliant deux propositions. Ce fait se traduit au niveau de la ponctuation. Dans (3) (4) et (5), les groupes introduits par *sinon* sont précédés d'une ponctuation faible et non ponctués ensuite. Comme nous n'avons pas pris en compte ces emplois, nous ne pouvons fournir aucune indication chiffrée à ce sujet les concernant. Toutefois, on peut penser que le fait qu'ils soient liés à un constituant les rend difficilement détachables à la suite d'une ponctuation forte (sauf à simuler une pensée d'après-coup). Pour les emplois d'hypothèse négative, les données concernant la ponctuation montrent que la ponctuation forte avant l'emporte sur la ponctuation faible (60% des cas contre 40%). Après *sinon*, l'absence de ponctuation domine (58%) mais l'emploi de la virgule reste assez fréquent (42%) en corrélation avec la ponctuation avant (une ponctuation forte avant *sinon* allant de pair avec une ponctuation faible après, et une ponctuation faible avant, avec une absence de ponctuation ensuite). A noter : deux emplois en tête de paragraphe qui seraient totalement impossibles avec les *sinon* exceptifs.

Dans les emplois de *sinon* que Inkova-Manzotti (2002) appelle « de complémentarité », *sinon* est conjonctif, le plus souvent détaché, suivi d'un SN et il commute avec *autrement*. Les *sinon* de complémentarité sont peu nombreux dans le corpus retenu puisque (6) est le seul exemple que nous ayons dû retirer de notre sélection :

(6) *Le titre du premier chapitre est net: « Nous ne sommes pas prêts. » On le trouvera brutal, complété par le texte: « ...Pour faire la guerre. » Mais **sinon**, de quoi s'agit-il? Pourquoi une armée, un armement, une stratégie?*

Les emplois de complémentation sont courants à l'oral (*Sinon/Autrement, comment ça va ?*) et souvent suivis d'une interrogation. Ils ne sont pas fondamentalement différents de ceux qui nous intéressent (comme le souligne Inkova-Manzotti 2002 : 122), sauf qu'ils introduisent une hypothèse sur l'épuisement d'un topique de discours exploité jusque-là et proposent à l'interlocuteur de rebondir sur un autre (*à part ça*) plus ou moins différent. A l'écrit, le rédacteur peut en profiter pour négocier un changement de thème (cf. 6), mais ces stratégies sont assez éloignées des emplois d'hypothèse négative qui signalent des relations entre les états de choses évoqués et non entre le fait que l'on en ait déjà parlé et que l'on va passer à autre chose.

2. Contextes d'apparition des *sinon* d'hypothèse négative

Dans les séquences du type de (2) et (3), *sinon* invite le destinataire à se placer dans le cadre d'une hypothèse, en l'occurrence, négative (*si non p*) pour en tirer *q*. De ce point de vue, *sinon* ne présente aucune particularité par rapport aux *si* hypothétiques classiques (*Si Marie invite Paul, il viendra*) qui fixent un cadre pour l'assertion de l'apodose, ainsi que l'ont bien montré notamment Ducrot (1972) et Haiman (1978) dont les analyses ont été reprises et affinées dans la suite, (cf. par ex de Cornulier (1985) pour le français). Les subordonnées en

sinon, comme celles en *si*, servent de thème ou de topique pour q, sauf que, avec *sinon*, ce topique est repris du contexte précédent par le biais de *non* qui marque une sorte d'ellipse. Les propositions introduites par *si* sont elles aussi fréquemment annoncées dans le contexte (cf. Ramsay (1984), Ford & Thompson (1986), Marchese (1987)). Ce besoin d'un ancrage contextuel résulte du fait que l'antéposition des subordonnées en *si* étant la forme d'emploi la plus courante (« non marquée » disent Ford et Thompson), voire imposée dans de nombreuses langues (Diessel 2001), on s'attend à ce que les états de choses auxquels réfèrent ces propositions aient déjà été évoqués. Il résulte aussi et, en un sens, plus fondamentalement (Charolles à par.), du sens instructionnel de *si* qui sélectionne un état de choses particulier (une option) sur une classe d'états de choses présumée accessible dans le contexte (de Vogüé 1999).

Ces traits, qui expliquent que l'on soit fondé à considérer les conditionnelles antéposées comme des topiques (cf. Jacobs 2001, Charolles à par.) par l'amont et pour l'aval, se retrouvent sous une forme exacerbée avec les protases réduites à *sinon* qui n'apparaissent, au moins dans notre corpus¹, qu'avant l'apodose (q) et ont absolument besoin de s'appuyer sur une proposition antérieure. Cette forme de reprise pose le problème du repérage du matériel nécessaire pour la récupération de la protase cachée sous *sinon*. Cette récupération ne se limite pas à une simple restitution. On le voit bien dans :

(7) « ***Nous ne demandons qu'un traitement équitable, et notamment la suppression des clauses qui étouffent nos exportations vers le marché ouest-européen. Sinon assure Mme Cerna, nous devons réintroduire la surtaxe sur les importations, que nous venons d'annuler sous pression de la Commission.*** »

où la résolution de *sinon* impose d'aller chercher le verbe nominalisé sous le N *suppression*, à lui affecter un sujet (*on*) et un temps verbal (le présent) puis à insérer le tout dans une phrase hypothétique négative : *si on ne supprime pas les clauses qui étouffent nos exportations vers le marché européen*. Quand on compare cette forme de récupération à celle requise par une ellipse à gapping classique comme *Paul a commandé un café et Marie un thé* qui n'exige qu'un recopiage fidèle du verbe, on voit immédiatement que l'interprétation de *sinon* implique un travail d'**accommodation** du contexte qui est bien plus élaboré (Rossari 2002, Inkova-Manzotti 2002).

Ce travail suppose, dans un premier temps, que le lecteur/auditeur repère ce que nous appellerons une **phrase d'appui** (dans (7), la proposition qui précède) et qu'ensuite il sélectionne, au sein de celle-ci, le **constituant source de la protase cachée sous *sinon*** (*la suppression des clauses qui ...*). Ce constituant peut être une sous-phrase non tensée (8), une sous-phrase tensée (9), un constituant de phrase (10) ou coïncider avec la phrase d'appui (11) :

(8) ***Tu dois vendre ta terre, sinon ils vont te tuer***

(9) ***L'éducateur se fera médiateur pour que ces enfants, en très grande majorité des Fons du sud Bénin, de pères polygames, soient acceptés à nouveau en famille; sinon on les formera à la soudure, à l'électricité ou à l'électronique-radio; puis, après trois ans d'apprentissage, on les aidera à s'installer***

(10) ***Le Musée Staline est fermé depuis quelques mois pour « rénovation », mais les habitants attendent sa réouverture prochaine, « sinon nous réagissons », proclament-ils.***

(11) ***Il avait reçu une éducation rigide. A six heures précises le soir, il était à la maison pour le repas. Sinon, il n'y avait plus rien.***

Le constituant source de *sinon* comportant fréquemment une expression anaphorique, son accommodation complète suppose la récupération du référent de celle-ci. Par exemple, dans :

¹ - Aucun emploi de *sinon* postposé à la suite de l'apodose sur 10% des 900 formes relevées.

(12) *Dans sa participation au combat, chacun transporte ses rêves, ses amours, son moi, son « je peux ». Et **heureusement qu'il en est ainsi**. Sinon, nous serions des pièces d'horlogerie ou des amibes.*

l'adverbe anaphorique *ainsi*, qui fait partie du constituant accommodé lors de l'interprétation de *sinon*, reprend lui-même le fait mentionné dans la phrase précédente.

Le tableau suivant donne une idée des phrases sur lesquelles s'appuient les occurrences de *sinon* d'hypothèse négative relevées dans notre corpus :

Phrases d'appui		Nbr. d'emplois	
Énoncé Directif	Ordre	10	8%
	Devoir	22	18%
	Falloir	19	15%
	Verbe directif	9	7%
	Emplois assimilés	12	10%
	Total	72	58%
Énoncé Assertif	Constatif	31	25%
	Modalisé	7	6%
	Hypothétique	14	11%
	Total	52	42%

Les phrases d'appui directives sont les plus représentées (58%). Elles sont orientées vers l'accomplissement d'une action et donc vers la réalisation d'un état de choses qui n'existe pas dans le monde actuel. Les ordres, requêtes, conseils à l'impératif sont bien attestés dans cette catégorie :

(13) ***N'acceptez jamais ni le terrain ni les règles que vous impose l'adversaire** sinon le dénouement s'ensuivra, nécessaire et pitoyable.*

Les phrases d'appui comprenant un *devoir/falloir* déontique ou des expressions comparables constituent près de un tiers des emplois de *sinon* :

(14) ***L'humanité devra contracter un mariage de raison et de sentiments avec les multiples rameaux du machinisme**, sinon elle risque de sombrer dans le chaos.*

(15) « *Les Serbes sont en train de tirer sur la cape de Superman et ils feraient mieux de **le laisser tranquille**, sinon il risquerait de se fâcher.* »

À ces deux ensembles qui regroupent environ 40% des emplois de *sinon*, il faut rajouter les phrases d'appui comportant des verbes tels que *réclamer, demander, conseiller, vouloir, attendre, ou ne pas permettre* :

(16) ***Simplement, de l'Europe ils attendent un « plus » de civilisation**, sinon à quoi bon la construire?*

et une série de phrases assertives de caractère normatif qui ne renvoient pas à des situations effectives mais explicitent ce qu'elle sont ou devraient être par principe :

(17) *Mais **la démocratie**, quant à elle, **ne peut être que généralisable**. Sinon, elle se contredit elle-même.*

(18) *Par ailleurs, la démocratie ne dépend pas que d'institutions démocratiques: **elle dépend aussi d'une vie civique et politique riche et complexe**. Sinon, les votes perdent leur sens, les assemblées sont manipulées, la politique se concentre dans les états-majors des partis, les élites au pouvoir ne sont plus contrôlées.*

Les phrases d'appui assertives font allusion à un état de choses existant. *Sinon* évoque une alternative à cet état de choses dans laquelle une de ses caractéristiques n'est pas satisfaite. La

proposition introduite par *sinon* exprime la ou les conséquences qui en résulte(nt) (19), résultera(ont) (20) ou résulterai(en)t (21) dans l'hypothèse où cette alternative serait le cas :

(19) **La voie biélorusse consiste à éviter la chute du niveau de vie de la population, sinon les gens cessent de travailler, critiquent les réformes, et la situation politique devient vite incontrôlable.**

(20) **Il barre ainsi la route à l'extrême droite. Sinon, ce sera l'explosion, et le pays deviendra ingouvernable.**

(21) « **La migration se maintient, constate de son côté un observateur, parce que ces gens continuent à vivre. Sinon, ils repartiraient. Ce n'est pas leurs quelques larcins qui leur permettent de subsister.** »

Les assertions servant d'appui à **sinon** peuvent être modalisées, par exemple épistémiquement comme dans :

(22) **Cela devait tout de même faire une bonne vingtaine de personnes. Sinon, je ne l'aurais pas reçue.**

ou être introduites à titre d'hypothèse :

(23) **Si ça te convient, tu restes; sinon, tu peux t'en aller.**

Toutes les phrases d'appui des *sinon* d'hypothèse négative relevées dans notre corpus sont soit directives soit assertives : une seule rentre plus difficilement dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il s'agit de la phrase interrogative suivante :

(24) « **Ne saviez-vous pas que le vieux M. Gosh est un voleur... sinon il ne posséderait pas tout ici..** »

La question posée étant une demande de confirmation fortement orientée peut être considérée comme une assertion déguisée, mais ce qui est intéressant avec cet emploi, c'est qu'il est révélateur du fait que les phrases sur lesquelles s'appuie *sinon* se caractérisent (au moins dans notre corpus) par un fort engagement de leur énonciateur (dans plus de la moitié des cas une personne interviewée) soit que celui-ci mette en demeure un destinataire d'agir pour changer un état de choses existant, soit qu'il affirme que tel état de choses est le cas. Cet engagement n'est pas incompatible avec l'interrogation, mais il explique que les emplois de ce type soient rares. Il explique aussi que l'énonciateur éprouve ensuite le besoin d'évoquer ce qui arriverait si les choses n'étaient pas comme il demande qu'elles soient ou comme il affirme qu'elles sont. Cet aspect est très clair avec les *sinon* suivant un ordre qui font allusion à une menace :

(25) **Surtout, n'en parlez pas, sinon elles vont me tuer!**

A la suite des phrases assertives, l'apodose introduite par *sinon* a également très souvent une fonction justificative, soit qu'elle évoque une situation indésirable (26) ou notoirement fautive dans la réalité (27) :

(26) **Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la mise sur pied de structures économiques, politiques et sociales qui assurent enfin un développement harmonieux du pays. Sinon la parole pourrait revenir aux armes.**

(27) **Il n'y pas de Cour de cassation pour examiner la conformité des résolutions du Conseil de sécurité avec sa Charte et ses lois organiques, sinon les résolutions 748 et 883 concernant la Libye auraient été cassées depuis longtemps.**

Cette fonction justificative n'est pas corrélée à la présence de marques formelles particulières et facilement identifiables. Il est cependant assez frappant (et inattendu) de constater que 38% des *sinon* de notre corpus figurent dans une phrase qui se trouve en fin de paragraphe (26 occurrences dans une phrase précédant un alinéa, 15 occurrences dans la phrase juste avant celle-ci) dont 5% en fin de texte (7 occurrences), comme si les hypothétiques négatives étaient bien adaptées pour mettre un point final à une question débattue.

L'examen des emplois rassemblés dans notre corpus fait ressortir un résultat prévisible mais sur lequel il faut insister, à savoir que **dans pratiquement 80% des cas, la source de *sinon* soit coïncide avec une phrase d'appui immédiatement précédente, soit est un**

constituant de celle-ci. Cette tendance, qui s'apparente à une sorte de contrainte, n'est pas respectée dans deux cas : lorsque la phrase d'appui comporte une (ou plusieurs) incisives qui vient (ou viennent) s'interposer avant le constituant source (9,5% des cas) et lorsque cette phrase d'appui est elle-même la protase d'une construction conditionnelle (11% des cas).

3. Dérogation au principe de proximité

3.1. Les incisives

Parmi les incisives relevées, celles apportant des précisions sur l'énonciation sont dominantes (6 emplois). Elles sont régulièrement détachées et signalées par un verbe de parole (*dire, ajouter, faire remarquer, etc.*) :

(28) **Obéissez**, va leur dire l'Eglise, **sinon** vous serez contaminés par le marxisme.
comme les incisives reformulatives :

(29) **On était un voyou**, c'est-à-dire qu'on apportait notre concours total au gang, **sinon** on était une victime, point.

Autre possibilité : les incisives élaboratives ou commentatives (2 occurrences):

(30) **Trois repas par semaine, véritables soupes populaires, sont organisés pour deux cents mineurs et leurs familles par une vingtaine de femmes du « comité des épouses ».** Lundi, mercredi, vendredi. Un plat, un dessert. « **Sinon** les gens resteraient chez eux et ils crèveraient de faim! »

Dans (31) :

(31) **Sans argent, sans passeport, sans amis, leur seul recours consiste à se rendre au consulat de leur pays** (qui s'empressera de les ramener chez leur maître). **Sinon**, elles tomberont dans les griffes d'un employeur clandestin, lequel sera en position de force pour les exploiter davantage encore.

la relative entre parenthèses apporte une information qui est présentée comme un ajout à la phrase d'appui. Les emplois de ce type s'opposent à ceux dans lesquels la relative est accrochée à la phrase source :

(32) **En projection, on ne voit guère comment accueillir les générations nouvelles sans amputer les grands domaines qui n'ont souvent d'autre fonction que spéculative ou de prestige.** **Sinon**, on continuera de voir se dresser l'un contre l'autre deux mondes de plus en plus étrangers...

Dans :

(33) « **L'écologie ne peut, hélas! s'appuyer sur la science de manière inconditionnelle...** »: pourquoi cet « hélas »? Je dirais « heureusement », car c'est cela qui permet à l'homme d'être libre. **Sinon**, il n'y aurait même pas le problème de la « volonté de puissance sans limite » qui est soulevé par l'article.

la relative figure dans une proposition justificative (*car*) hiérarchiquement subordonnée à l'assertion précédente qui répond à la question en *pourquoi*. L'ensemble constitue une incise commentative du rédacteur portant sur *hélas* (adverbe évaluatif lui-même en incise) qui émane de l'auteur des paroles rapportées. Cette structure est relativement complexe et il n'est pas exclu que le lecteur ait tendance, dans un premier passage, à voir dans la relative ou l'infinitive qu'elle enchâsse la source de *sinon*. Il est possible que (32), quoique plus simple, conduise également certains lecteurs à un rattachement indésirable (garden-path) de *sinon* à la relative (*si les grands domaines avaient une autre fonction que spéculative ou de prestige*), et qu'il en aille de la même façon avec (31), malgré les parenthèses. Ces conjectures psycholinguistiques mériteraient d'être confirmées expérimentalement. Si tel était le cas, on pourrait y voir une manifestation du fait que *sinon* tend à sélectionner comme source les constituants les plus proches, ce qui confirmerait que l'on a bien affaire à une sorte d'ellipse impliquant de l'auditeur/lecteur qu'il garde en mémoire les formes à restituer. Avec *sinon* le

processus d'accommodation est relativement ouvert et complexe mais il implique néanmoins la reprise et surtout la transformation de formes déjà introduites dans le discours, ce qui fait qu'il ne peut fonctionner à longue distance.

Quoi qu'il en soit, le lien « formel » que *sinon* entretient avec l'amont du discours est bien plus exigeant que ce qui se passe avec *si*. Les conditionnelles en *si* peuvent se rattacher sémantiquement à des phrases amorces éloignées. Il en va ainsi dans l'extrait suivant :

(34) *Attendez, dit Godeschal aux trois clerks, cette scélérate de phrase a rempli la fin de ma page.—Eh bien, reprit-il en mouillant de sa langue le dos du cahier afin de pouvoir tourner la page épaisse de son papier timbré, eh bien, si vous voulez lui faire une farce, il faut lui dire que le patron ne peut parler à ses clients qu'entre deux et trois heures du matin : nous verrons s'il viendra, le vieux malfaiteur ! » Et Godeschal reprit la phrase commencée : « rendue en... Y êtes vous ? demanda-t-il. (Balzac, Le colonel Chabert)*

où la conditionnelle se raccroche à :

« *Quel tour pourrions-nous jouer à ce chinois-là ?* »

figurant près de 20 lignes plus haut dans le texte. De tels usages ne paraissent pas possibles avec *sinon*, en tout cas, notre corpus n'en offre aucune illustration.

3.2. Les hypothétiques

Lorsque *sinon* se raccroche à une phrase d'appui qui est la protase d'une hypothétique positive, l'apodose de celle-ci vient s'intercaler entre la source et l'hypothèse négative. Dans notre corpus, 12 emplois sont de ce type. Si on leur ajoute deux constructions temporelles (*Quand/Lorsque P1, P2, sinon P3*) construites sur le même patron, on obtient un total de 14 emplois (11% des *sinon* du corpus). Ces emplois présentent le plus souvent un fort parallélisme de construction (trait caractéristique des ellipses) et la phrase source coïncide avec la phrase d'appui (un seul cas d'incision supplémentaire) ce qui fait que l'accommodation se réduit à l'insertion d'une négation dans celle-ci. Le parallélisme est très sensible quand la proposition introduite par *sinon* est au même temps que l'apodose de la conditionnelle précédente :

(35) *En Cisjordanie et à Gaza, ce ne sera pas le même scénario: si les relations sont bonnes, les juifs resteront sur place, **sinon** ils s'en iront d'eux-mêmes.*

Dans (36), la symétrie est très nette à cause de la réplification de la construction en *c'est* :

(36) *Si celui qui part passe, c'est gagné. **Sinon**, ce n'est qu'une bouche de moins à nourrir... »*

De là, il résulte une grande solidarité entre les propositions et le sentiment qu'elles forment un « tout » également au plan sémantique. Ce trait se traduit dans :

(37) " *Si tu obéis, tu auras la terre, **sinon**, tu perdras la terre!* " : ce thème de l'Exode exprimait l'identité nationale des exilés,...

par le fait que le SN démonstratif résomptif qui suit (*ce thème*) fait allusion au dilemme et donc aux deux termes de l'alternative.

Dans les constructions comme (37), le sens compositionnel de *sinon* affleure. Les emplois en *si oui / sinon* enchâssés à la suite d'un *si* percontatif comme:

(38) « *La grande question, affirme M. Pierre Ranjeva, (...) c'est de savoir si les hommes qui se sont enrichis ces quinze dernières années, sur les ruines du socialisme révolutionnaire et grâce à l'économie administrée, vont réinjecter ce qu'ils ont encaissé: si oui, ce serait la naissance d'une bourgeoisie nationale industrielle qui pourrait s'associer avec des étrangers, dans le cadre d'une économie de partenariat. **Sinon**, les Malgaches en resteront à l'économie de courtage... et continueront à ramasser les miettes.* »

sont clairement corrélatifs et obligent le lecteur à remonter à la source du *oui* pour trouver celle du *non*. Dans (38), *sinon* en deux mots (*si non*) serait possible, voire même attendu, ainsi que dans :

(39) *Avant d'engager ses troupes, la France a-t-elle obtenu la certitude qu'aurait bien lieu la conférence internationale dans laquelle elle a raison de placer tant d'espoirs? Si oui, son choix, malgré l'abandon de la politique de blocus, devient plus compréhensible. Si non, elle s'est déjà, d'elle-même, inscrite sur la liste des dupes.*

qui est la seule occurrence de la forme *si non* dans les textes du *Monde Diplomatique* d'où sont extraits les *sinon* de notre corpus. Lorsque l'interrogation indirecte est incarnée, lorsque *oui* est « décrit », comme dans (traduction d'un passage d'un grand quotidien de Caracas) :

(40) *On interroge chaque personne pour savoir si elle a travaillé « ne serait-ce qu'une heure » pendant la semaine de référence (en général celle qui précède l'enquête). Si la personne répond par l'affirmative, elle est classée comme ayant un emploi. Sinon, on lui pose une deuxième question: avez-vous « cherché activement » un emploi lors de la semaine de référence? Si la personne répond: « oui », une troisième question est alors posée: êtes-vous « immédiatement disponible » pour occuper un emploi? Seuls ceux qui ont répondu par l'affirmative à ces deux dernières questions sont classés chômeurs*

la commutation avec *si non* est impossible ce qui montre que, dans la forme fusionnée *sinon*, on n'a pas affaire au *non* prophrastique de réponse à une question, mais au *non* de négation « propositionnel », même dans les contextes favorables comme (40). *Sinon* invite le destinataire à envisager une hypothèse négative et non une situation dans laquelle quelqu'un répondrait *non* à une question posée. Le *non* de *sinon* ne reprend sa valeur prophrastique que dans les emplois corrélatifs qui sont assez rares, au moins dans notre corpus où (38) est le seul emploi de cette sorte.

Sinon peut parfaitement recruter sa source dans une phrase d'appui qui est l'apodose d'une conditionnelle précédente. Les emplois de ce type sont moins nombreux que ceux dont on vient de parler (6 sur 14), mais ils sont suffisamment attestés pour que l'on doive écarter l'idée d'un traitement stratégique : le lecteur qui rencontre une construction du type *si p, q, sinon q'* ne peut systématiquement remonter à *p* pour récupérer la protase cachée sous *sinon*. Les constructions avec rattachement à *q* apparaissent dans des contextes bien particuliers où *q* est une phrase normative avec un déontique suivi d'une infinitive qui sert de source à *sinon* :

(41) *« Si l'on avait mis un tronc d'une façon qui ne leur plaisait pas, on devait revenir en arrière et recommencer. Sinon, ils n'hésitaient pas à nous frapper. »*

(42) *Le roi, s'il désire éviter d'être sujet à la critique, devrait régner sans gouverner. Sinon, comment se mettre au diapason des temps modernes?*

Dans (43) qui comporte deux complétives, la seconde apparaît comme une appositive reformulative du fait de l'absence de coordonnant :

(43) *Si vous réclamez des salaires plus décents, on vous dira qu'il faut être compétitif, qu'il faut renforcer l'économie de marché, sinon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international fermeront le robinet.*

de sorte que la source est la première. Mais il n'est pas exclu que le recrutement par proximité l'emporte et donc privilégie la seconde, à moins qu'il n'implique les deux. Le fait que l'apodose de la proposition en *si* soit étoffée peut éventuellement inciter le lecteur à préférer un rattachement à la protase (*si vous ne réclamez pas des salaires plus décents*) quitte à ce qu'il se rende compte ensuite que cette solution n'est pas la bonne. L'apodose source de *sinon* peut être un ordre comme dans :

(44) *Lorsque vous engagerez du personnel domestique, choisissez du personnel vénézuélien ; s'il est étranger, vérifiez qu'il a des papiers en règle, sinon vous*

augmentez vos risques. Si vous le faites à travers d'une agence d'intérim, cherchez une agence sérieuse qui offre des références et qui assume la responsabilité des personnes qu'elle vous adresse. Exigez la carte d'identité...

La conditionnelle hypothétique qui suit (*si vous le faites ...*) comporte un pronom neutre qui reprend le fait dénoté par la subordonnée adverbiale détachée en tête de l'extrait (*lorsque vous engagez du personnel domestique*). Ce renvoi est assez curieux dans la mesure où les circonstancielles détachées en tête de phrase réfèrent à des événements en général peu proéminents. Il s'explique cependant assez bien dans le cas d'espèce où les recommandations prodiguées ne valent que pour « le cas où » et où l'adverbiale temporelle a une valeur conditionnelle. Le fait que *sinon* se raccroche à *vérifiez qu'il a des papiers en règle* tient à plusieurs raisons. Il faut tenir compte de la proximité mais aussi de la ponctuation : le point virgule précédant la protase (*s'il est étranger*) empêche le rattachement à *choisissez du personnel vénézuélien*, ce qui exclut ensuite le rattachement à *s'il est étranger*. Le remplacement de *vénézuélien* par *formé* rendrait cette dernière interprétation sémantiquement possible, mais peu probable du fait de l'éloignement et de la ponctuation.

Dans (45) qui reproduit la réglementation en vigueur pour les interruptions volontaires de grossesse :

(45) - *La cessation volontaire de grossesse est possible à toute époque si deux médecins attestent que la poursuite de la grossesse met en péril la santé de la femme ou que l'enfant à naître aura très probablement une affection grave (avortement thérapeutique).*

- **Sinon**, *l'IVG ne peut être pratiquée qu'avant la douzième semaine d'aménorrhée si la femme estime que son état la met en situation de détresse.*

si commute avec *à condition que* : il ne fixe pas un cadre hypothétique pour le traitement de la proposition précédente. Il stipule une condition qui est rhématique, et non thématique comme dans les emplois hypothétiques envisagés jusqu'à maintenant. Cette condition demeure néanmoins révisable, notamment par le biais d'un *sinon* à même d'évoquer des circonstances contraires où celle-ci ne trouverait pas à s'appliquer. C'est à peu près ce que l'on comprend à la lecture de (45), sauf que la ponctuation forte, l'alinéa et la présentation à la suite de tirets incitent plutôt à un rattachement à la principale (*si la cessation volontaire de grossesse n'est pas possible à toute époque*), rattachement qui paraît ensuite contradictoire. Pour éviter cette difficulté, il suffisait d'antéposer la subordonnée en *si* et de la placer au même niveau que *sinon*. Cette solution présentait cependant deux inconvénients qui expliquent probablement le choix du rédacteur. D'une part, la conditionnelle antéposée aurait perdu son caractère rhématique, elle ne serait plus apparue comme une condition restrictive foyer de l'information, ce qui, on peut le conjecturer, était contraire à l'esprit du règlement. D'autre part, son antéposition, qui l'aurait « rabaisée » au rang de simple hypothèse, était difficile dans la mesure où il s'agit du premier article du texte de loi sur l'IVG (dans la présentation qu'en donne le *Monde Diplomatique*).

Conclusion

Si on rapporte les analyses qui précèdent au modèle présenté par Roulet et alii (2001), elles suggèrent globalement que les *sinon* d'hypothèse négative contribuent à l'organisation du discours :

- au niveau relationnel : dans la plupart des emplois que nous avons examinés, *sinon* introduit un acte subordonné (en général assertif) destiné à justifier une requête ou une assertion directrice,
- au niveau périodique : la proposition introduite par *sinon* forme avec la phrase sur laquelle *sinon* s'appuie et le constituant source qu'il sélectionne une séquence extrêmement solidaire.

Nous avons surtout insisté sur ce dernier aspect où les dimensions syntaxiques, lexicales, référentielles et énonciatives (la ponctuation) interviennent et où on se trouve « à la frontière entre le syntaxique et le textuel », pour reprendre le titre d'un article de Roulet (2002)

A propos des processus d'accommodation qui jouent un rôle essentiel dans l'interprétation des *sinon* d'hypothèse négative, il faudrait regarder de près le jeu des temps verbaux, notamment les emplois dans lesquels *sinon* a pour source une phrase non tensée, et les cas où l'accommodation sollicite une source nominale. Il faudrait aussi étudier en détail les constructions où *sinon* est suivi d'une phrase interrogative (9% des cas), les cas où il est précédé ou suivi d'une phrase négative (respectivement 11% et 6,5% des emplois), les relations référentielles qui peuvent exister entre des expressions figurant dans la phrase introduite par *sinon* et celle sur laquelle il prend appui, rechercher des usages (il y en a) à même de faire paraître des différences avec *autrement* et avec le *ou* d'alternative, comparer le potentiel cadratif des hypothétiques négatives avec celui des hypothétiques positives, et sans doute aborder encore d'autres points.

Références bibliographiques :

- CHAROLLES M. (sous-presse), "De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase", *Travaux de Linguistique* 47, 11-51.
- CORNULIER DE B. (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit
- DIESSEL, H. (2001), « The ordering distribution of main and adverbial clauses : a typological study ». *Language*: 77, 2, 433-453.
- DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- FORD C; & THOMPSON S. (1986), "Conditionals in Discourse : A Text based study from English" ", in E.Traugott, C.Ferguson, J.Reilly & A. ter Meulen (éds), *On Conditionals*, Cambridge, CUP.
- HAIMAN J., 1978, "“Conditionals are topics”", *Language*, 54, 564-589.
- INKOVA-MANZOTTI O. (2002), « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », *Cahiers de Linguistique Française*, 24, 109-141
- JACOBS, J. (2001), "“The dimension of topic-comment”", *Linguistics*, 39-4, 641-681.
- MARCHESE, L. (1987), "“On the role of conditionals in Godié. Procedural discourse”", in R.S.Tomlin ed. *Coherence and Grounding in discourse*, Amsterdam, John Benjamins, 263-279.
- MOURIN L. (1980), "“L'exception et la restriction dans les langues romanes”", *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XVIII, 1, 173-194.
- RAMSAY V. (1984), "“Preposed and postposed *if* and *when* clauses”", in R.Tomlin ed., *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, Benjamins, 383-408.
- ROSSARI, C. (2002), « Les adverbes connecteurs: vers une identification de la classe et des sous-classes », *Cahiers de Linguistique Française*, 24, 11-43.
- ROULET E. & al. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang, Collection Sciences pour la communication.
- ROULET E. (2002), « Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel », *Verbum*, XIX, 1-2, 161-178.
- VOGUE DE S. (1999), « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *LINX*, 41, 93-118.